Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20261105-CM2611_02-DE

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DALC'H MAD ATAO !

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le trente octobre, par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER.

Présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, Mme Marie-Noëlle COLLEC, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, M. Régis MERAL, Mme Arlette GEFFROY, M. Ewen ROGER, M. Sébastien NORMAND, M. Frédérick JACOB, M. Cristophe DENIS, Mme Angélique QUIVOURON, Mme Anne-Claire DELMAS, Mme Céline DARBOUX, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, M. Julien ROGNANT, Mme Sandrine LE FEUR, M. Mathias MER, M. Sylvain LOISEL, M. Yvon POULIQUEN, Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, Mme Gaëlle ZANEGUY, Mme Viviane LE BIHAN, M. Florent MASSE.

Excusés : Mme Françoise DIROU (pouvoir à Marie-Noëlle COLLEC), M. Patrick LE MERRER (pouvoir à Sylvain LOISEL)

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27 Quorum : 14

Arlette GEFFROY a été élue secrétaire de séance. **RAPPORTEUR : Stéphane LOZDOWSKI**

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE A LA DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL, CM2611_02

Présentation :

M. le Maire rappelle que M. Patrick CLEMENT, conseiller municipal délégué aux affaires générales, a démissionné le 26 juin 2026. Après information du Préfet du Finistère conformément aux dispositions du code électoral et notamment l'article L 270, M. Florent MASSE a été installé en tant que conseiller municipal en début de séance du Conseil municipal du 17 septembre 2026.

M. le Maire précise que M. Florent MASSE n'est pas conseiller délégué contrairement à M. Patrick CLEMENT.

Suite à l'installation de M. Florent MASSE comme conseiller municipal, il convient de modifier la composition des commissions dans lesquelles siégeait M. Patrick CLEMENT. M. le Maire propose de procéder au vote à main levée pour la composition des commissions, proposition approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Il est rappelé que conformément à la délibération du Conseil municipal CM 2604_03 du 02 avril 2026, les commissions sont composées de M. le Maire, président de droit, de 7 membres dont 1 élu issu du groupe d'opposition. Seule la Commission des Finances est composée de l'ensemble du Conseil Municipal.

M. le Maire propose de **modifier la Commission Travaux, voirie, bâtiments et espaces verts ainsi que la Commission Vie associative, sports et manifestations communales, comme suit** :

Commission Travaux, voirie, bâtiments et espaces verts
- Pierre-Antoine DEAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20261105-CM2611_02-DE

- Ewen ROGER
- Florent MASSE
- Françoise DIROU
- Sébastien NORMAND
- Angélique QUIVOURON
- Sylvain LOISEL

Commission Vie associative, sports et manifestations communales
- Régis MERAL
- Florent MASSE
- Christophe DENIS
- Céline DARBOUX
- Séverine MESSAGER
- Mathias MER
- Gaëlle ZANEGUY

M. le Maire indique que la composition des autres commissions municipales demeure inchangée. Pour mémoire la composition est la suivante :

Commission Enfance, jeunesse, vie scolaire et périscolaire
- Marie-Noëlle COLLEC
- Françoise DIROU
- Christophe DENIS
- Angélique QUIVOURON
- Séverine MESSAGER
- Marie LE BARS
- Viviane LE BIHAN

Commission Economie, tourisme, urbanisme et agriculture
- Alain KIFFER
- Arlette GEFFROY
- Ewen ROGER
- Frédérick JACOB
- Christophe DENIS
- Anne-Claire DELMAS
- Yvon POULIQUEN

Commission Culture, langue bretonne, communication et environnement
- Corinne ANDREO
- Arlette GEFFROY
- Anne-Claire DELMAS
- Céline DARBOUX
- Marie LE BARS
- Mathias MER
- Patrick LE MERRER

Commission Ressources humaines, action sociale, solidarités et habitat
- Arlette GEFFROY
- Alain KIFFER
- Corinne ANDREO
- Frédérick JACOB

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20261105-CM2611_02-DE

- Julien ROGNANT
- Sandrine LE FEUR
- Sylvie SOVRANO-CHELLOUG

M. le Maire, président de droit, se réserve le droit de participer aux commissions.

La modification de la commission « Travaux, voirie, bâtiments et espaces verts » et de la commission « Vie associative, sports et manifestations communales » a été adoptée A L'UNANIMITE, les membres des autres commissions municipales demeurant inchangées.

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 5 novembre 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Arlette GEFFROY, secrétaire de séance



